



**Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Communiqué

Pour publication immédiate



Assis : Michel Gauthier (président de la Maison de la culture) et Diane Nault (présidente de la CSHBO). Debout : Pierre Rondeau (préfet de la MRC) et Harold Sylvain (directeur général de la CSHBO).

SALLE RÉGIONALE DE SPECTACLE

Signature du protocole d'entente

MANIWAKI, LE 6 DÉCEMBRE 2011- Les représentants de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, de la Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau et de la MRC Vallée de la Gatineau ont signé un protocole d'entente aujourd'hui, concernant le réaménagement de l'auditorium de la Cité étudiante et sa transformation en salle régionale de spectacle.

La signature a eu lieu à la bibliothèque du centre Notre-Dame-du-Désert, en présence de la presse locale et régionale. Quatre personnes ont signé les documents : Michel Gauthier, président de la Maison de la culture, Pierre Rondeau, préfet de la MRC, Diane Nault, présidente de la CSHBO, et Harold Sylvain, directeur général de la CSHBO.

La salle régionale de spectacle remplacera la salle Gilles-Carle, incendiée il y a deux ans et demi. Le projet représente des investissements de 6,4 millions \$ et il est éligible au volet « Maintien d'actif » du programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Ce volet prévoit une aide financière pouvant atteindre 90 % des coûts du projet.

La Maison de la culture et la CSHBO apporteront aussi une contribution, tandis que la MRC continuera de s'impliquer financièrement dans la Maison de la culture. Plus précisément, les montants que la MRC consacrait autrefois aux frais d'exploitation, pour l'édifice qu'occupait précédemment la salle, seront dorénavant affectés aux coûts d'opération de la Maison de la culture, ce qui aura un effet positif sur sa santé financière au cours de la période d'application du protocole d'entente.

La salle sera entièrement réaménagée (sièges, écran, sonorisation, etc.) et sa capacité sera portée à un minimum de 402 places. De plus, la billetterie et les bureaux de la Maison de la culture seront installés à proximité, tandis que la «salle des pas perdus» sera incorporée à l'ensemble, tout en demeurant accessible aux élèves.

La salle accueillera la vingtaine de spectacles présentés par la Maison de la culture à chaque année. Elle sera aussi disponible pour les activités étudiantes et pour la projection éventuelle de films. Il sera également possible, pour des organismes du milieu, de la louer et ce, à prix coûtant.

Le protocole d'entente, d'une durée de vingt ans, situe le rôle et la contribution de chacun des partenaires du projet. Il spécifie par exemple que les coûts d'entretien de la salle continueront d'être à la charge de la CSHBO.

M. Gauthier a souligné la rapidité des négociations qui ont permis d'aboutir à la signature d'un protocole d'entente. Le tout n'a en effet pris que quelques mois. Au début, deux options étaient sur la table : réaménager l'auditorium ou se lancer dans une construction neuve. En juin, l'auditorium a été visité et l'architecte Robert Ledoux a reçu le mandat de définir des données chiffrées sur les travaux d'aménagement envisagés. Il avait aussi évalué les coûts d'une toute nouvelle construction, à Maniwaki. Les données ont été livrées en août et l'option du réaménagement de l'auditorium a été préférée à une nouvelle construction au cours du mois de septembre. Les partenaires ont alors entrepris de finaliser la préparation du protocole d'entente, ce qui a pris fin avec la signature du mardi 6 décembre.

Suite à cette signature, les partenaires doivent maintenant obtenir un accord de principe du ministère de la Culture, ce qui devrait prendre de 3 à 12 mois. D'autres étapes administratives devront aussi être franchies avant la mise en route des travaux.

-30-

Source : M. Charles Millar
Coordonnateur du service de l'information et des communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 16239
Site Internet : www.cshbo.qc.ca